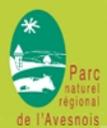




Élaboration de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) de la Sambre

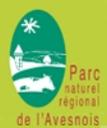




Ordre du jour

- Présentation de la directive inondation (DDTM)
- Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, PGRI (DREAL) et SLGRI (DDTM)
- Relation entre SLGRI et le SAGE de la Sambre (PNRA)
- Présentation du territoire face au phénomène d'inondation et état des lieux (PNRA)
- Organisation du travail à venir et calendrier prévisionnel (DDTM / PNRA)





Documentation en ligne

L'ensemble des éléments relatifs à l'élaboration de la SLGRI sont consultables et téléchargeables sur le site internet du SAGE de la Sambre

Adresse : <http://sage-sambre.parc-naturel-avesnois.fr>

Rubrique :

Accès partenaires / SLGRI / Consultation de documents /

Mot de passe « inondations »

The screenshot shows the website header with the title "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sambre". Below the title is a navigation bar with links: Accueil, La démarche, Le territoire, Le SAGE, Les actions du SAGE, Documentation, Je participe !. A dropdown menu is open under "Accès partenaires", showing options: CLE, SLGRI, COPIIL Marais d'Aymeries, and Consultation de documents. A mouse cursor is pointing at "Consultation de documents".

Protégé : Accès partenaires

Cet article est protégé par un mot de passe. Pour le lire, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

Mot de passe :

Cet article est protégé par un mot de passe. Veuillez le saisir pour pouvoir lire ses commentaires.



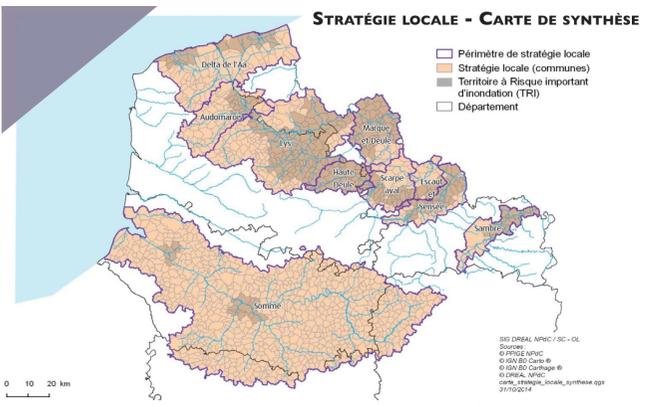
La directive inondation





Présentation générale de la directive inondation

La mise en œuvre de la Directive européenne inondation sur le territoire



Présentation générale de la directive inondation

Origine de la directive Inondation

Face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la commission européenne a adopté la directive européenne 2007/60/CE, relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite directive inondation.



Deux cycles :

- 2011 – 2016 : Élaboration
- 2016- 2022 : Mise en œuvre



Présentation générale de la directive inondation



▪ Les objectifs de la directive Inondation

- réduire les conséquences négatives des inondations
- optimiser la résilience des territoires

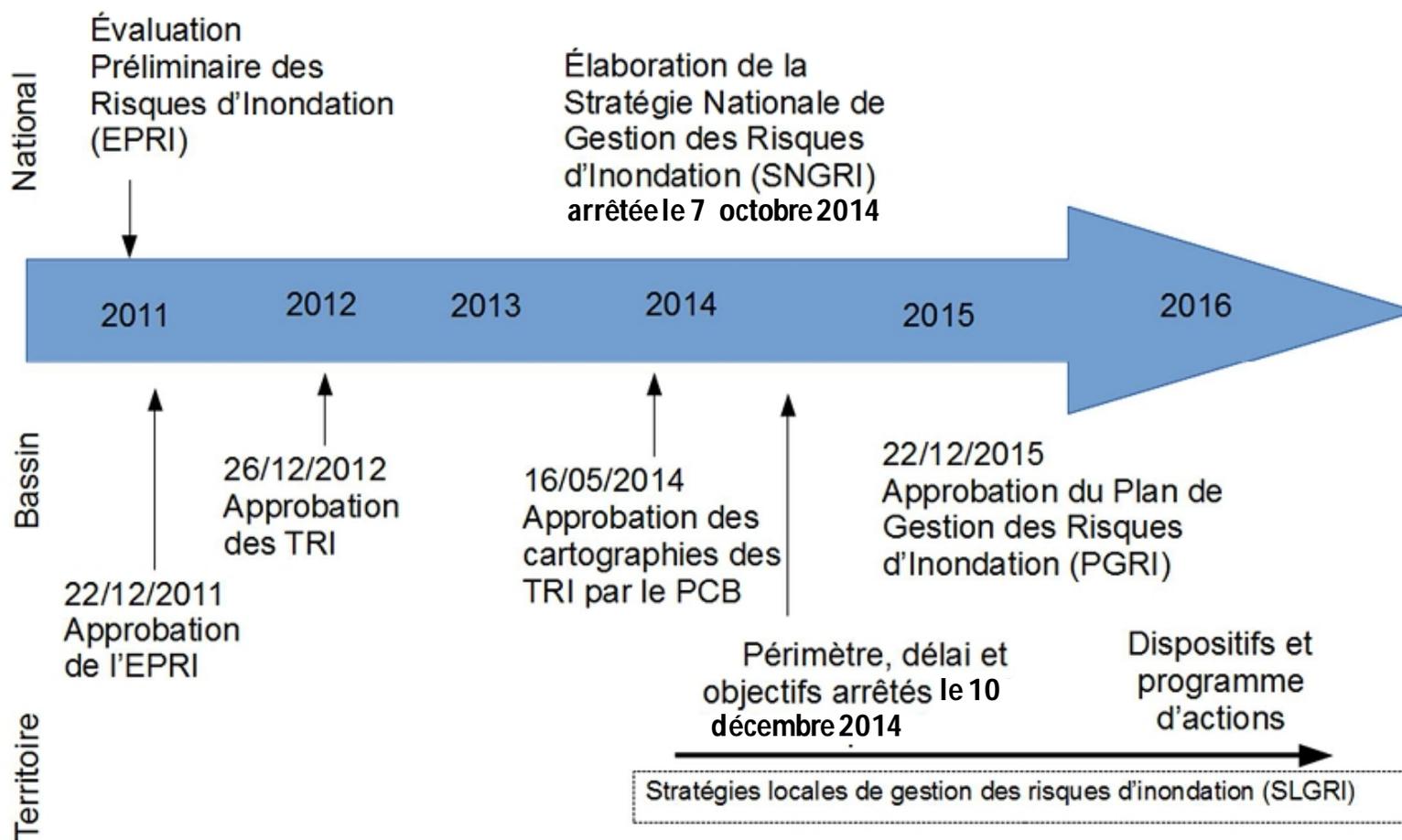
▪ Ces objectifs sont repris dans la stratégie nationale de gestion des Risques d'inondation qui vise à :

- augmenter la sécurité des populations exposées
- stabiliser à court terme et réduire à moyen terme le coût des dommages liés à l'inondation
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires exposés



Présentation générale de la directive inondation

Premier cycle de la Directive Inondation (2011-2016)





Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)



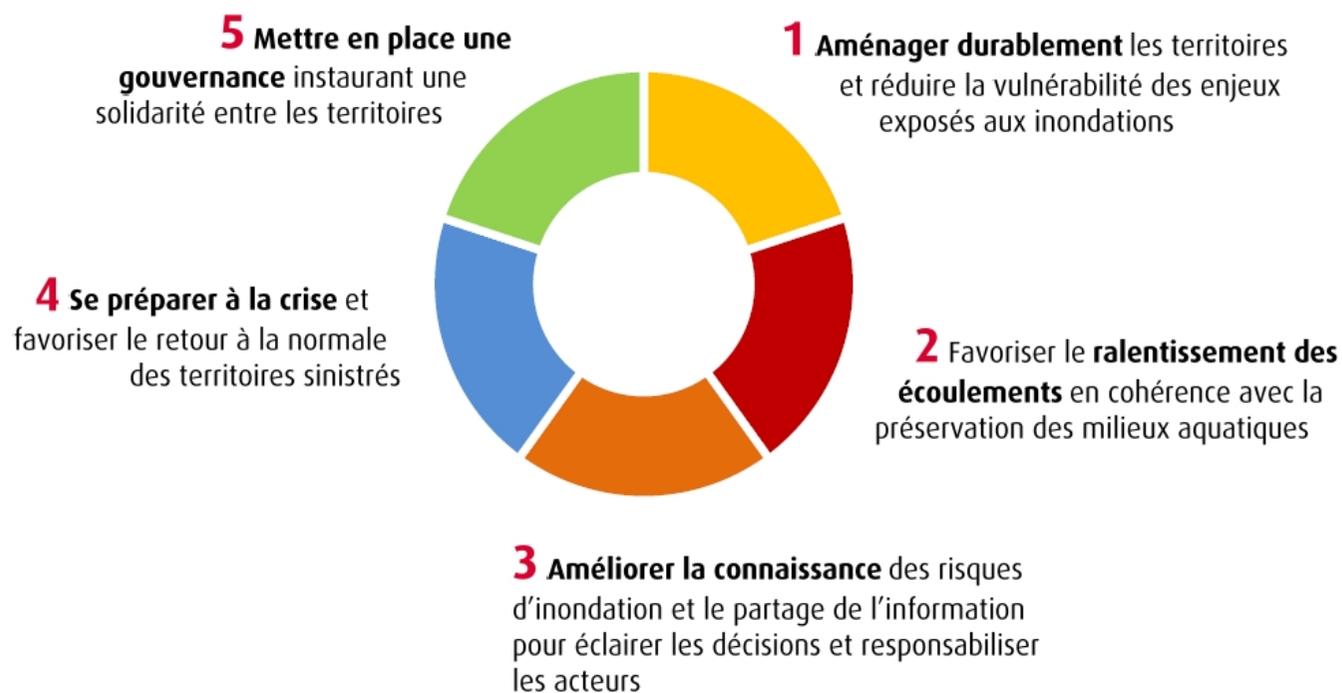
Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, le PGRI

Plan de Gestion des Risques d'Inondation



Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, le PGRI

5 Objectifs à l'échelle du Bassin Artois Picardie

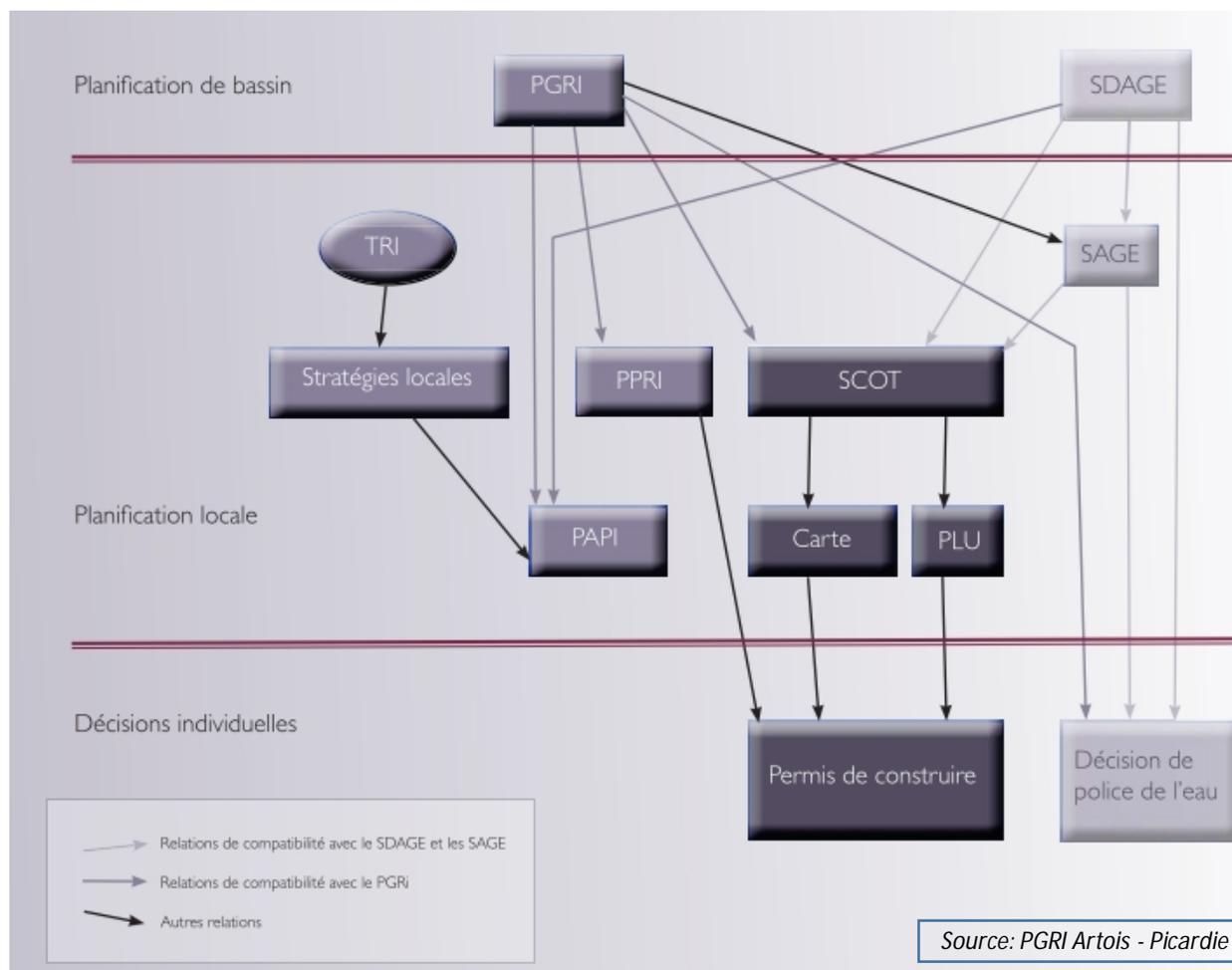




Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, le PGRI

Portée juridique : le PGRI est au même niveau que le SDAGE Artois-Picardie

- Opposable à l'administration et à ses décisions (il n'est pas opposable aux tiers)
- Portée directe sur les documents d'urbanisme
- Portée directe sur les programmes et décisions administratives dans le domaine de l'eau



Source: PGRI Artois - Picardie



Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)



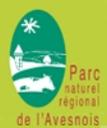


Déclinaison de la directive inondation à une échelle locale, la SLGRI

Déclinaison locale du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI) qui a une double vocation :

- Être un document intégrateur de l'ensemble des actions qui sont et seront menées par les acteurs de la gestion du risque d'inondation compétents à l'échelle de son périmètre
 - Proposer un lieu de gouvernance et de concertation des acteurs concernés
- Partager un cadre d'intervention commun ayant une valeur réglementaire indirecte via la synthèse intégrée au PGRI





La stratégie locale de gestion des risques d'inondation

Le format attendu de la stratégie locale : (art. R566-16 du CE)

- La synthèse de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation dans son périmètre avec un diagnostic actualisé
- Les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le TRI de Maubeuge
- Les objectifs fixés par le PGRI pour le TRI de Maubeuge
- Les dispositions à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - *Prévention des inondations*
 - *Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation*
 - *Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation*
 - *Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque*





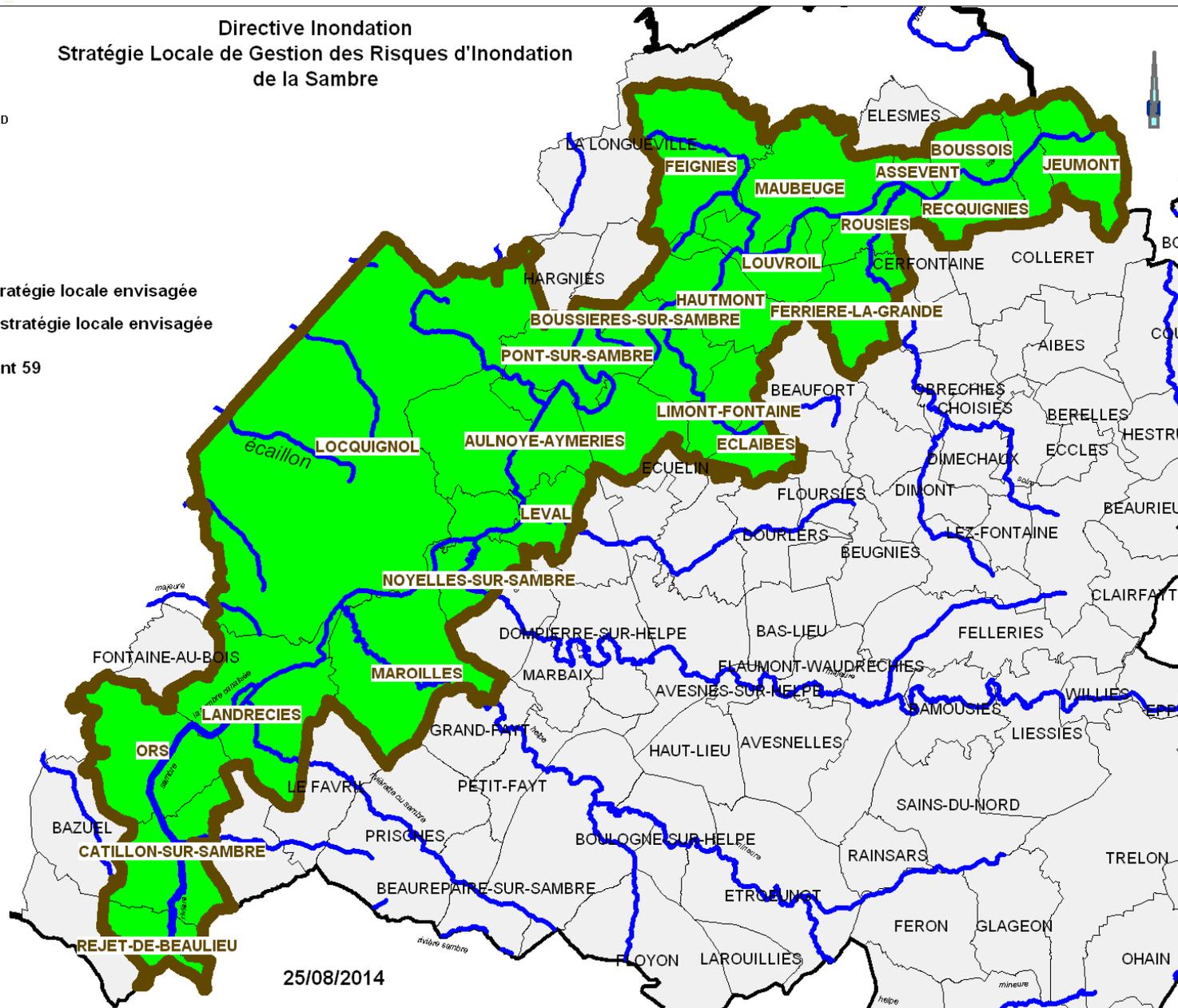
Directive Inondation Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de la Sambre

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD
Stratégie Information sur les Risques

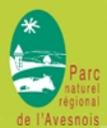
62 Boulevard de Belfort
CS 90007
59042 Lille Cedex
www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr

-  Périimètre de la stratégie locale envisagée
-  Communes de la stratégie locale envisagée
-  Limite Département 59

libcom
ASSEVENT
AULNOYE-AYMERIES
BACHANT
BERLAIMONT
BOUSSIERES-SUR-SAMBRE
BOUSSOIS
ECLAIBES
FEIGNIES
FERRIERE-LA-GRANDE
HAUTMONT
JEUMONT
LEVAL
LIMONT-FONTAINE
LOUVROIL
MARPENT
MAUBEUGE
NEUF-MESNIL
PONT-SUR-SAMBRE
RECQUIGNIES
ROUSIES
SAINT-REMY-DU-NORD
CATILLON-SUR-SAMBRE
LANDRECIES
LOCQUIGNOL
MAROILLES
NOYELLES-SUR-SAMBRE
ORS
REJET-DE-BEAULIEU
SASSEGNIES



25/08/2014



La stratégie locale de gestion des risques d'inondation

▪ Cinq objectifs principaux ont été validés lors de l'atelier du 24 juin 2014 :

1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement, actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre et diffuser la connaissance acquise à l'issue des études

3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

4- Faire émerger des actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

5- Optimiser les outils de gestion de crise et encourager l'élaboration de PCS sur les territoires à enjeux



Relation entre la SLGRI et le SAGE de la Sambre (PNRA)

▪ Rappel sur la démarche SAGE

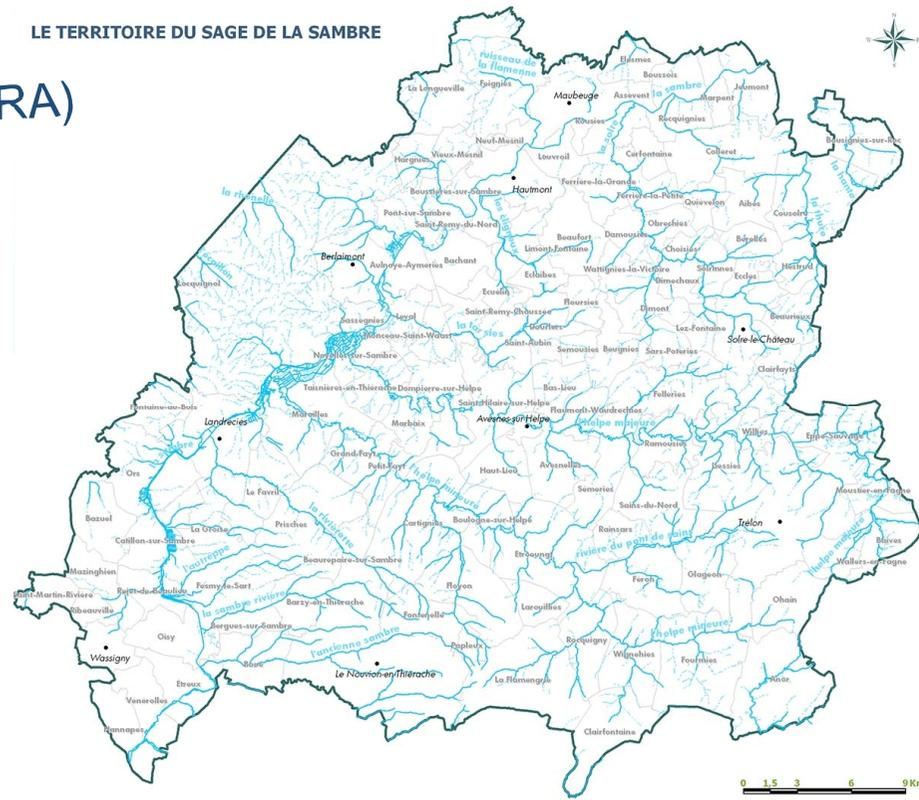
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Objectifs:
 - Gestion concertée, préserver au maximum les potentialités des écosystèmes, rationaliser l'utilisation des ressources naturelles, minimiser l'impact des usages et inscrire le territoire dans une logique économique globale.
 - Contribue aussi et surtout à atteindre les objectifs imposés par la Directive Cadre sur l'Eau.
- Mise en place à une échelle hydrographique cohérente: le bassin versant
- Document de planification territoriale élaboré, suivi et mis en œuvre par une instance collégiale: la CLE
- La Commission Locale de l'Eau est composée de 3 collèges:
 - Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
 - Représentants des administrations et établissements publics de l'État
 - Représentants des usagers



Relation entre la SLGRI et le SAGE de la Sambre (PNRA)

Le SAGE de la Sambre

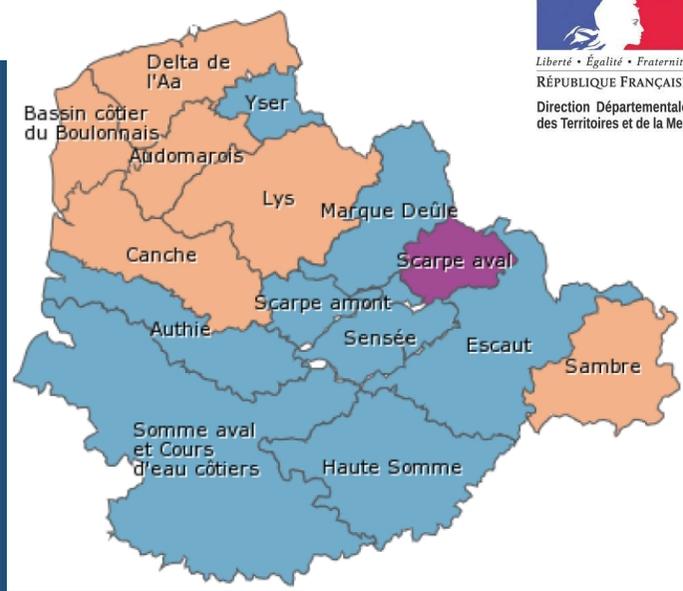
- Approuvé et mis en œuvre depuis le 21 septembre 2012
- Territoire: le bassin versant de la Sambre
- 5 enjeux identifiés au sein du SAGE de la Sambre dont un relatif à la thématique inondation
- Enjeu 3 : « Maîtriser les risques d'inondation et d'érosion »
 - Mieux faire connaître les risques d'inondation
 - Améliorer le système de prévision des crues
 - Gérer le risque d'inondation
 - Conseiller l'aménagement des zones sensibles à l'érosion ou aux inondations
 - Restaurer ou créer des zones d'expansion des crues
 - Améliorer la connaissance du risque
 - Préserver le périmètre de crue centennale
 - Diminuer les risques de ruissellement et d'érosion
 - Préserver et restaurer les éléments naturels jouant un rôle dans la lutte contre l'érosion et les inondations





Relation entre la SLGRI et le SAGE de la Sambre (PNRA)

Articulation entre SLGRI et SAGE

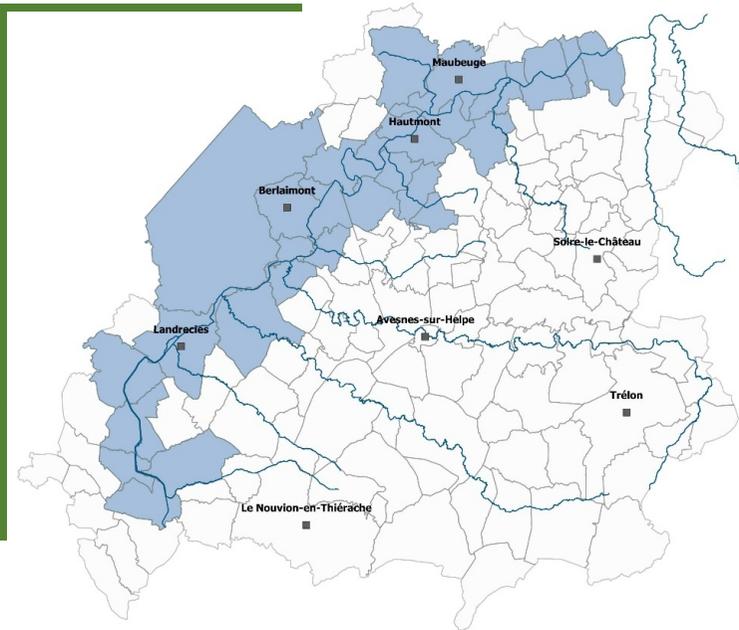


SAGE Sambre
(bassin versant)

SLGRI Sambre
(communes sur lesquelles passe la Sambre)



- Reprise des objectifs du SAGE au sein de la SLGRI
- SLGRI est complémentaire au SAGE





Le territoire face aux phénomènes d'inondation

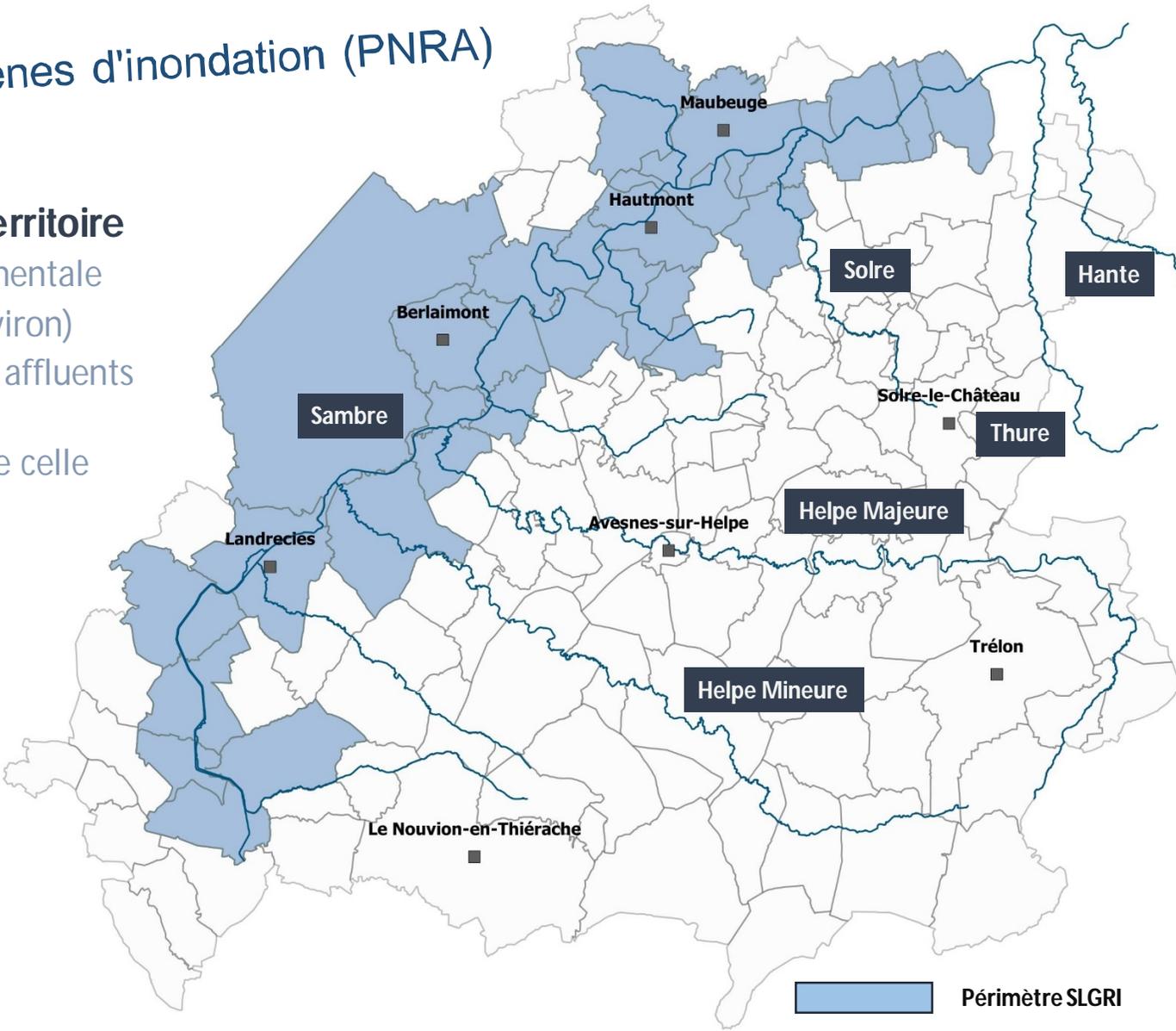




Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

■ Présentation des caractéristiques du territoire

- Climat océanique à légère tendance continentale
- Pluviométrie importante: (800 mm/an environ)
- Bassin dissymétrique (la quasi totalité des affluents de la Sambre en rive droite)
- Pente de la Sambre plus faible (0,2 ‰) que celle ces affluents:
 - 4,5 ‰ pour la Solre
 - Helpe Majeure 1,3‰,
 - Helpe Mineure 2,15‰
- Contexte géologique peu perméable (schistes et grès)
- Topographie relativement marquée pour le bassin Artois Picardie



Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

■ Typologie générale des inondations du bassin

- Types d'inondations intervenant sur le bassin

Inondations lentes par débordement de cours d'eau

=

Plusieurs mois d'excédent pluviométrique

+

Périodes pluvieuses prolongées (plusieurs semaines)



Les précipitations entraînent une saturation progressive des sols et favorise le ruissellement

Inondations rapides par débordement de cours d'eau

=

Périodes pluvieuses prolongées (plusieurs semaines)

+

Episode intense sur une ou deux journées



Gorgés d'eau, les sols n'absorbent plus rien, les précipitations ruissellent directement dans le cours d'eau qui entrent en crue soudaine (quelques heures)

OU

=

Pas de conditions initiales particulières

+

Précipitations très intenses



Cas lors de gros épisodes orageux

- Les inondations par remontée de nappe n'ont pas été observées dans la documentation sur la bassin



Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

▪ Evénements marquant survenus sur le bassin

• 13 au 15 novembre 2010 (inondation lente)

Il tombe en 36 h l'équivalent d'un mois de précipitation. Les quatre rivières principales du bassin de la Sambre entrent en crue simultanément. Des routes secondaires sont coupées, les plaines agricoles riveraines submergées et quelques fermes isolées inondées.



Une photo prise mercredi après-midi par un habitant de Berlaimont : la rue du 5-Novembre transformée en rivière.



Le territoire face aux phénomènes d'inondation

▪ Événements marquant survenus sur le bassin

• Décembre 1993 et janvier 1994 (inondation lente)

Le mois de décembre 1993 est très pluvieux, particulièrement la dernière quinzaine. Les cumuls mensuels sont 2,5 à 3 fois supérieurs à la moyenne. 220 mm de pluie sont relevés à Fourmies, dont 78 mm entre le 18 et le 20 décembre. Les crues débutent le 13 décembre et se maintiennent pendant 20 jours. L'activité économique est sévèrement touchée. La plupart des rivières occupent leurs lits majeurs et inondent plaines agricoles, villes, zones industrielles. Les dégâts industriels sont importants : 49 entreprises sont sinistrées, pour un montant de dommages approchant 10 millions d'euros dans le département du Nord. La plupart des communes du bassin versant de la Sambre font l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.





Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

■ Événements marquant survenus sur le bassin

• 19 au 26 juillet 1980 (inondation rapide)

- Après une période pluvieuse en début de mois (80 mm du 6 au 14 juillet en moyenne sur l'unité), les niveaux des rivières redeviennent normaux. Une semaine plus tard, une perturbation importante traverse le bassin, avec des pluies hétérogènes. La période de l'événement est inhabituelle et l'épisode météorologique aussi (pas de phénomène orageux). La crue est particulièrement importante sur la Solre. La Sambre déborde à partir du 21 juillet alors que le beau temps est revenu.

• 30 janvier au 6 février 1961 (inondation lente)

- Les pluies de décembre 1960 ont peu à peu saturé les sols. 220 mm de pluie sont relevés au cours de ce mois à Fourmies. Les précipitations se poursuivent en janvier sur un sol de plus en plus gelé. Survient une averse plus intense qui donne son caractère exceptionnel à l'événement. Des dégâts comparables à ceux de 1956 affectent l'ensemble du bassin. Le plan ORSEC est déclenché. **L'événement sert aujourd'hui de référence au PERI de la Sambre.**

• 3 au 5 mars 1956 : (inondation rapide)

- Le redoux et la pluie, généralisés sur toute l'Europe, marquent un coup d'arrêt au rigoureux hiver. Ils provoquent une débâcle glaciaire sur de nombreux cours d'eau. C'est le cas sur la Sambre et ses affluents. Le sol, encore gelé en profondeur, ne peut absorber les précipitations. Les dégâts sont très importants : hôpitaux évacués, jardins dévastés, maisons inondées, des dizaines d'habitations sont évacuées, les industries fonctionnent au ralenti ou sont à l'arrêt, mettant au chômage technique des milliers d'ouvriers. Les routes ainsi que les ouvrages de navigation sont très dégradées par le courant. Le secteur agricole est également très impacté.

• 15 et 16 août 1850 : Plus forte crue référencée à ce jour (inondation rapide)

- Les 15 et 16 août 1850 des pluies torrentielles s'abattent sur le bassin. Très vite, les deux Helves puis la Sambre débordent et inondent leurs plaines. Malgré le peu d'éléments disponibles, **cet épisode caractérisé « d'exceptionnel » dans tous les documents parcourus semble bien le plus important recensé, et sa période de retour est au moins centennale.**

Inondations exceptionnelles dans le Nord

Les habitants de plusieurs communes ont été évacués

Des habitations de plusieurs communes de la région de Valenciennes ont été évacuées à la suite d'inondations exceptionnelles survenues ces jours derniers dans le département. Les habitants de plusieurs communes ont été évacués.



Crues de juillet 1980 (source: La Voix Du Nord 22/07/1980)

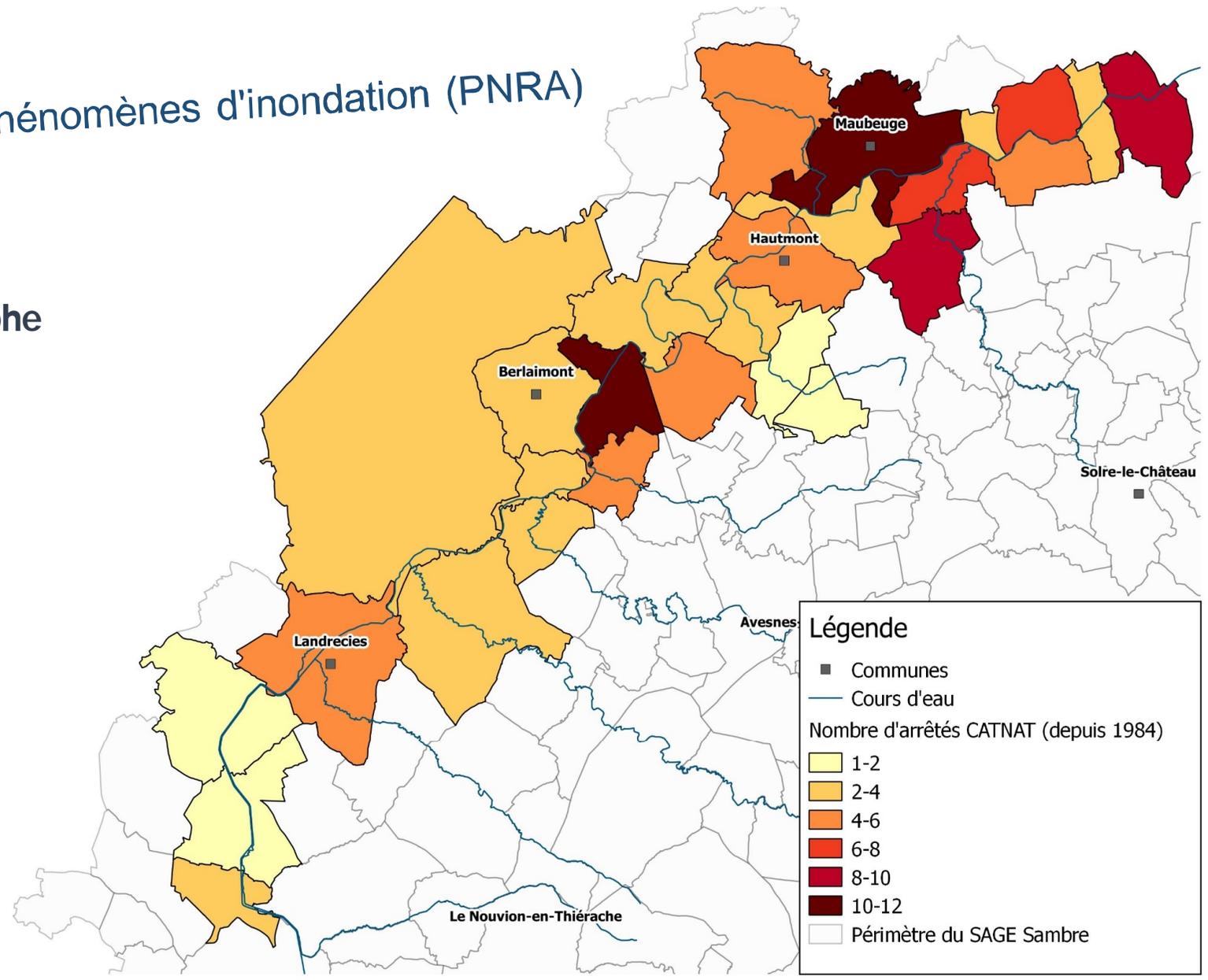


Inondation de mars 1956, secteur d'Haumont (source: LVDN 06/03/1956)



Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

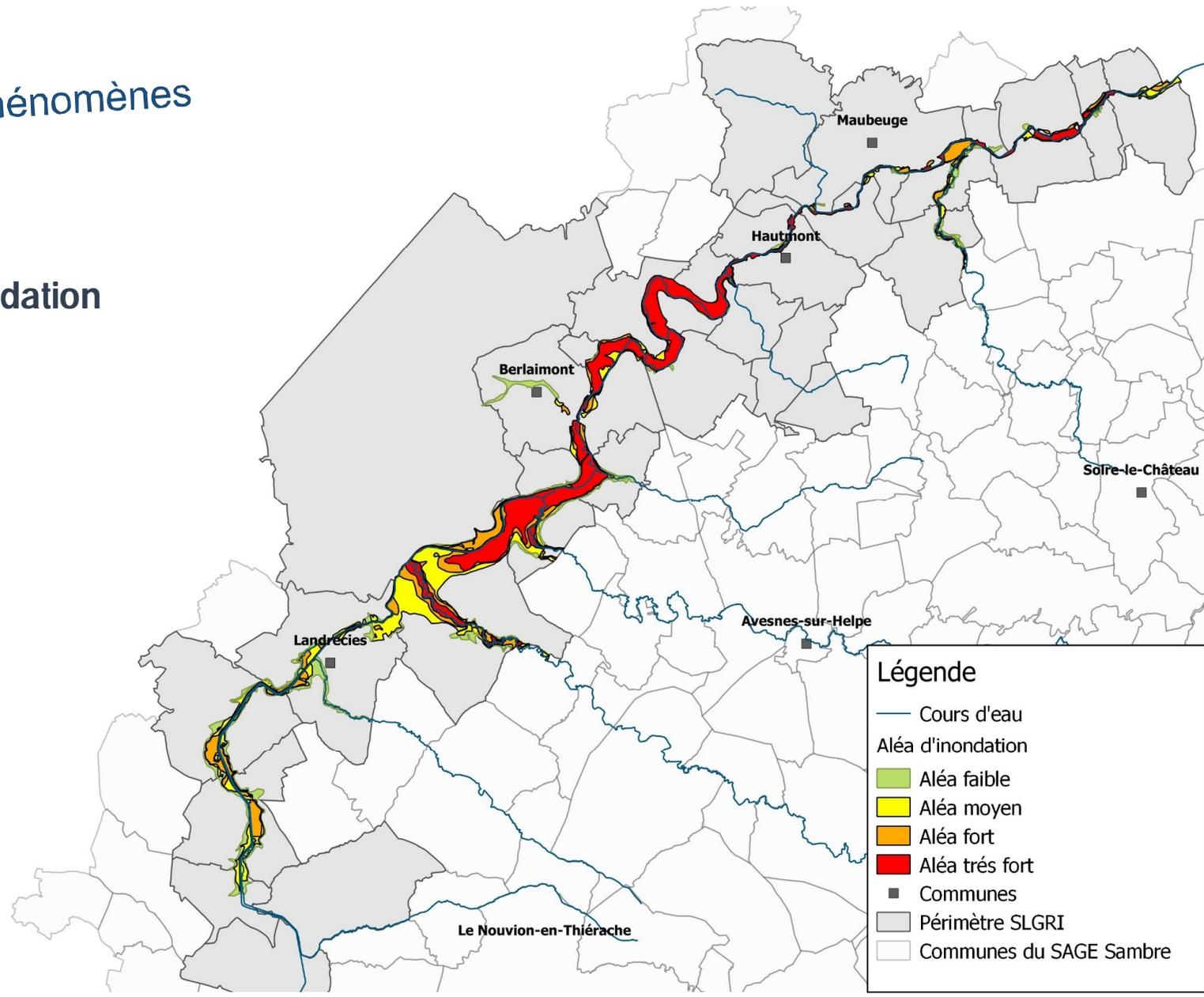
■ Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle (CAT NAT)





Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

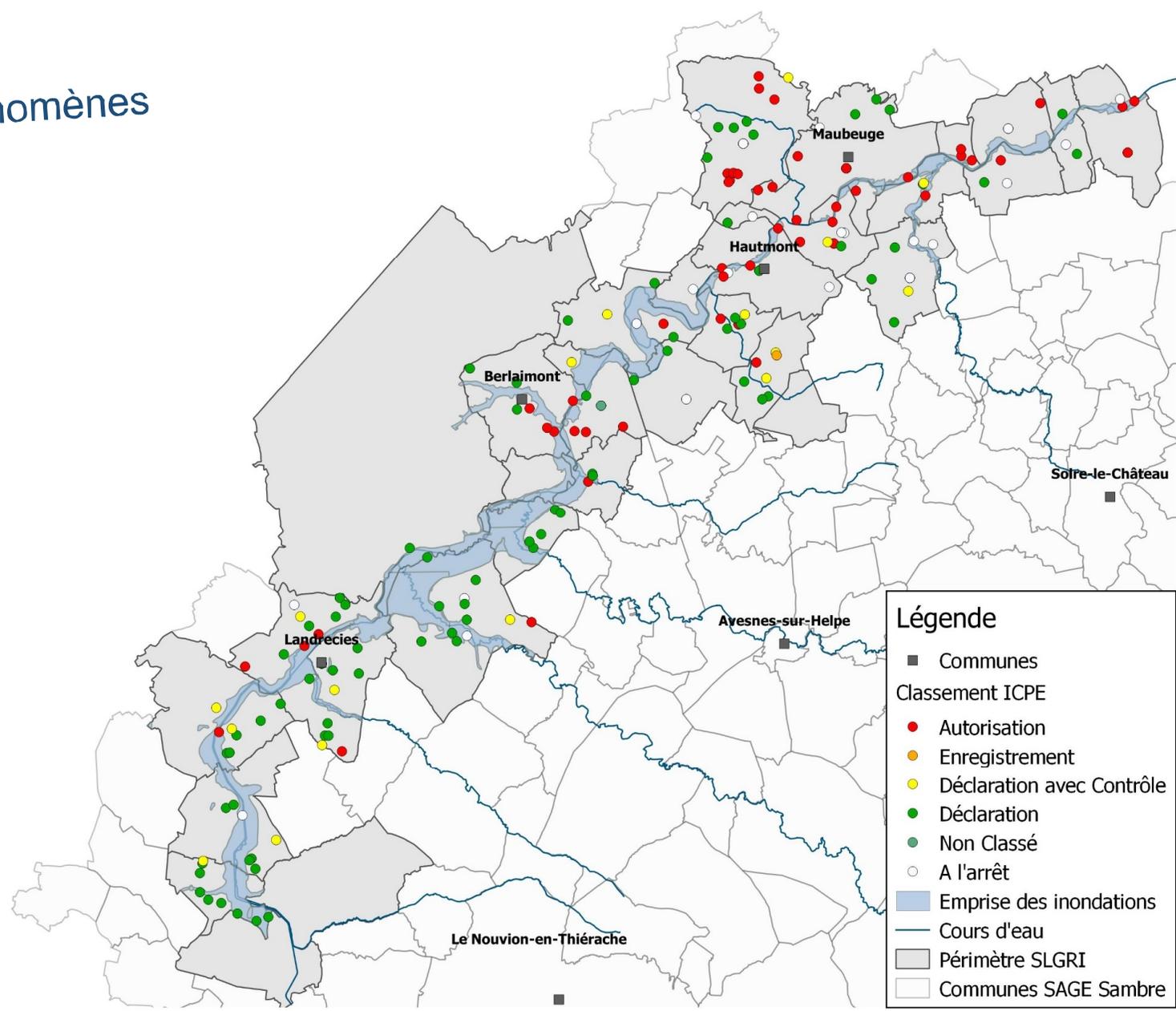
■ Caractérisation de l'aléa d'inondation (Atlas des Zones Inondables)





Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

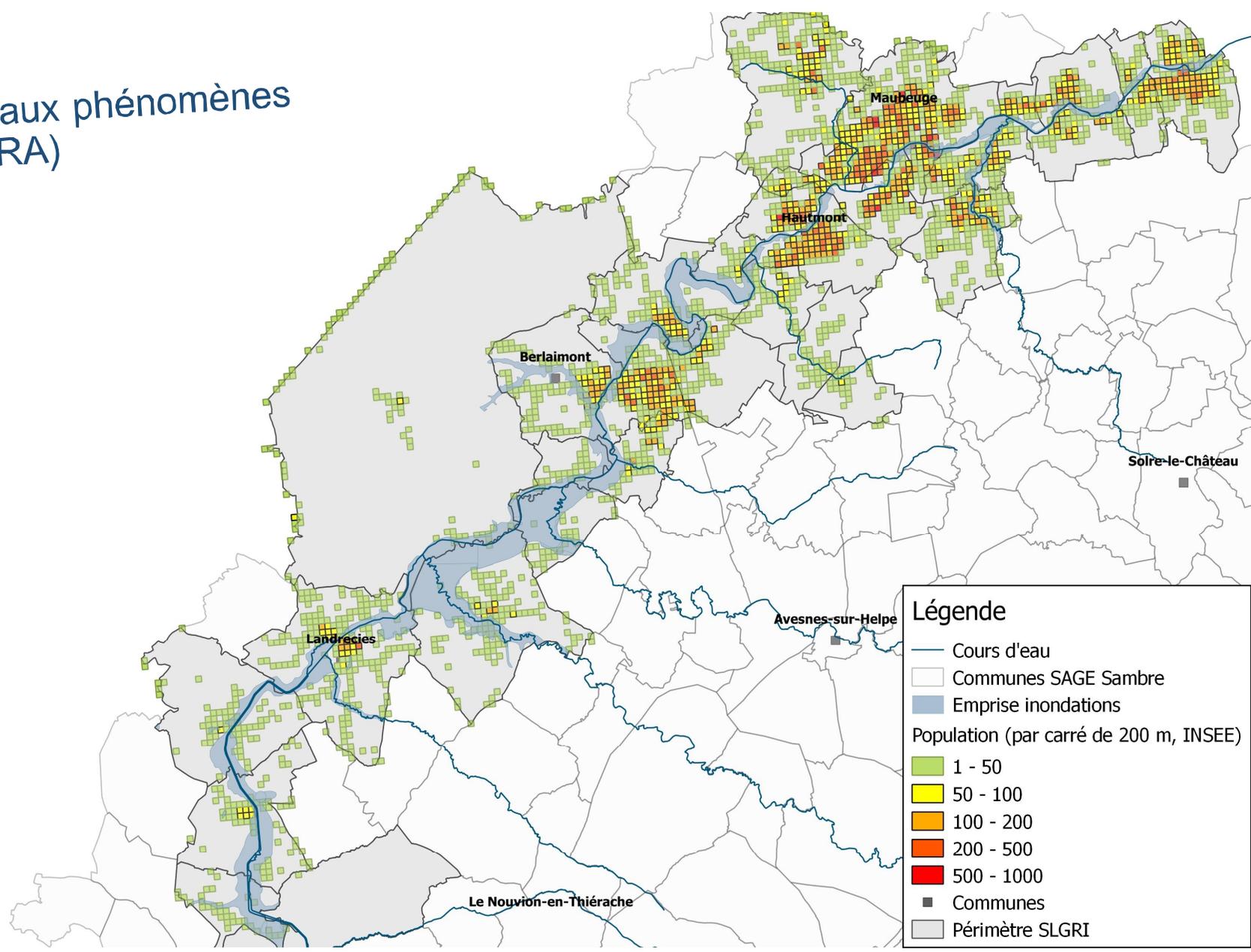
Les ICPE du territoire





Le territoire face aux phénomènes d'inondation (PNRA)

Population concernée



Légende

- Cours d'eau
- Communes SAGE Sambre
- Emprise inondations
- Population (par carré de 200 m, INSEE)
 - 1 - 50
 - 50 - 100
 - 100 - 200
 - 200 - 500
 - 500 - 1000
- Communes
- Périmètre SLGRI

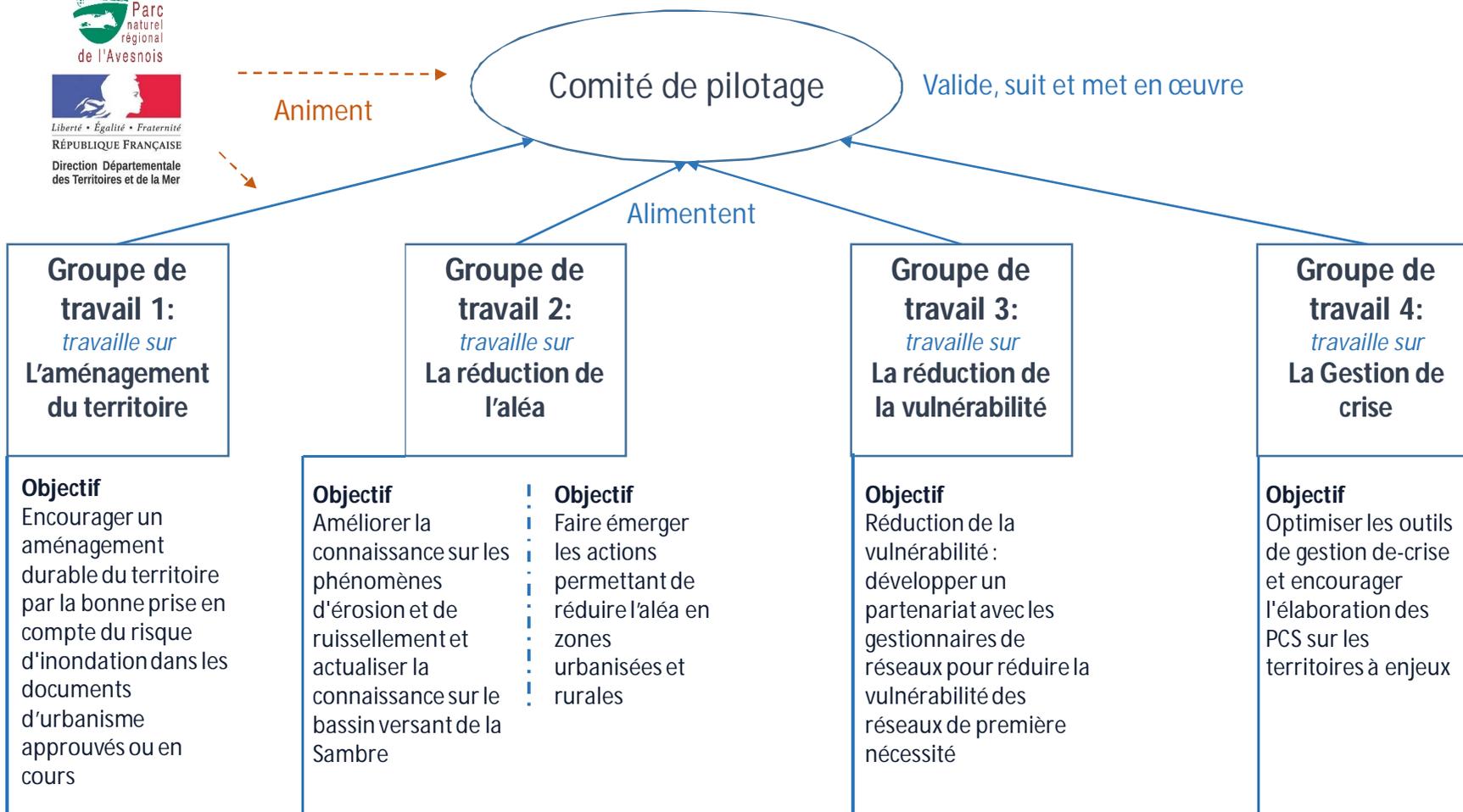


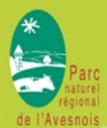
Gouvernance et travail à venir





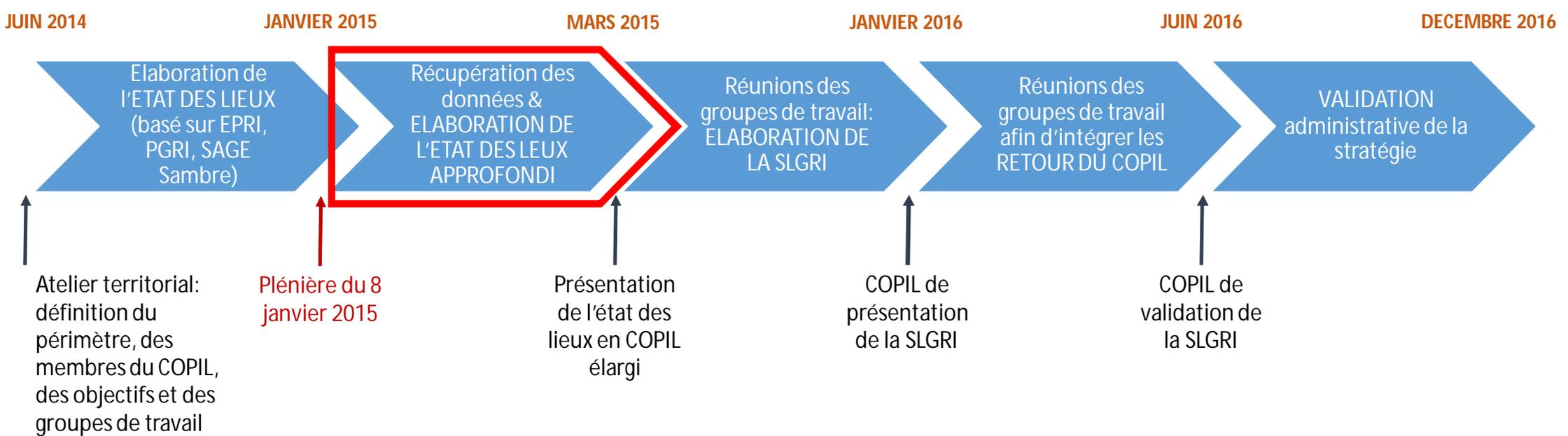
Gouvernance de la démarche





Organisation du travail à venir et calendrier prévisionnel (DDTM / PNRA)

PROCHAINE ETAPE: ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX APPROFONDI



Organisation du travail à venir et calendrier prévisionnel (DDTM / PNRA)

■ Récupération des données & élaboration de l'état des lieux approfondi (EDLA)

• Objectifs de l'EDLA

- Etablir le fonctionnement du territoire au regard des inondations qui pourraient survenir et évaluer sommairement les conséquences potentielles négatives des inondations sur:
 - ✓ la santé humaine,
 - ✓ l'environnement,
 - ✓ les biens, dont le patrimoine culturel,
 - ✓ l'activité économique.

• Que doit comporter l'EDLA? (sur la base du cahier des charges des Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI))

- Caractériser l'aléa d'inondation
- Recensement des enjeux liés aux inondations :
 - ✓ Estimation chiffrée des enjeux situés en zone inondable selon l'événement extrême caractérisé : population, habitat, activités économiques, infrastructures (équipements publics, réseaux...).
 - ✓ Recensement des enjeux situés hors de la zone inondable mais qui pourraient être touchés par une inondation (coupures de l'alimentation en électricité ou en eau potable, des télécommunications, du réseau routier...)
- Recensement des ouvrages ayant un rôle de protection contre les inondations et de leurs caractéristiques (degré de protection, zone protégée, présence d'un gestionnaire, etc.).
- Analyse des dispositifs existants
- Le diagnostic doit être adapté aux aléas considérés et doit comprendre la liste des actions déjà réalisées :
 - ✓ PPRN, organisation de la prévision des crues, PCS, alerte ;
 - ✓ SAGE, contrats de rivière ;
 - ✓ PAH, SCOT, ANRU, éco quartier, éco cité, Trame verte et bleue... ;
 - ✓ Entretien des ouvrages hydrauliques.



Organisation du travail – Réalisation de l'ELA

Objectif pour l'ELA	Éléments d'info nécessaires pour l'état des lieux approfondi	Rendu attendu	Source potentielle de la donnée
Caractérisation de l'aléa inondation	Evénements historiques	Enveloppe des crues historiques	DDTM et DREAL
	Atlas des zones inondables : Vallée de Sambre	Cartographie de l'aléa, des crues historiques, des enjeux, du champ d'inondation	DREAL
	PPRI et PERI	Cartographie des zonages réglementaire et de l'aléa	DDTM
Réaliser une estimation chiffrée des enjeux situés en zone inondable selon l'événement extrême caractérisé	Enjeux humains : analyse démographique	Nombre d'habitants pas commune	INSEE
	Enjeux économiques : diagnostic des activités économiques	Sièges d'exploitation et industrie au sein du périmètre de crue	CCI
	Enjeux liés au bâti	Bâtiments classés ou inscrits, services de secours, ERP etc. au sein du périmètre de crue	EPCI, Communes?
	Enjeux liés aux réseaux	Identification des réseaux de gaz, d'électricité, télécommunications, Réseau routier et ferré, eau potable	RTE, GRT Gaz, France Telecom, Eau et Force, Noréade etc.
	Enjeux liés à l'aménagement futur du territoire	Projets d'aménagements futurs susceptibles d'être impactés par les inondations Prise en compte du risque au sein des PLU actuels et en cours de révision Etude de l'opportunité de réaliser un PLUi	Communes et Intercommunalités

Groupe de travail 1: *travaille sur* L'aménagement du territoire

Objectif

Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

Composition

Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
Commune de Jeumont
Commune de Hautmont
Commune d'Aulnoye
Commune de Landrecies
ADUS
Scot Sambre Avesnois



Organisation du travail

Groupe de travail 2: travaille sur La réduction de l'aléa

Objectif pour l'ELA	Eléments d'info nécessaires pour l'état des lieux approfondi	Rendu attendu	Source potentielle de la donnée
Recenser les ouvrages ayant un rôle de protection contre les inondations	Liste des ouvrages	Cartographie des ouvrages présent sur la Sambre	Référentiel des obstacles à l'écoulement (ONEMA)
	Techniques alternatives de gestion des eaux pluviales participant à la réduction des risques d'inondation	Recensement des aménagement réalisés ou en prévision	Communes, Intercommunalités, service Eau et environnement de la DDTM
Détailler les caractéristiques de ces ouvrages	Type d'ouvrage	Fiche technique de chaque ouvrage	VNF
	Propriétaire et / ou gestionnaire		ONEMA, VNF
	Caractéristiques (dimensions, localisation...)		VNF
	Historique	Evolution historique des ouvrages	VNF

Objectifs:

1) Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

2) Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
Commune de Jeumont
commune de Maubeuge
Commune de Hautmont
Commune de Aulnoye
Commune de Landrecies
Chambre d'Agriculture
ADUS
SMAECEA
AEAP



Organisation du travail

Groupe de travail 3: *travaille sur* La réduction de la vulnérabilité

Objectif pour l'ELA	Éléments d'info nécessaires pour l'état des lieux approfondi	Rendu attendu	Source potentielle de la donnée
Recenser les enjeux situés au sein et hors de la zone inondable mais qui peuvent être touchés par une inondation	Coupsures des réseaux (électricité, eau potable, télécommunications...)	Données des enjeux liés aux réseaux	SNCF, RFF, RTE, Noréade, Eau et Force, France télécom, GRT Gaz
	Impact sur le réseau routier et ferré		

Objectif

Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

Composition

Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
Commune de Jeumont
Commune de Maubeuge
Commune de Hautmont
Commune d'Aulnoye
Commune de Landrecies
ERDF & et syndicat d'électrification
Eaux et Force
Noréade
CCI
Chambre d'Agriculture
SIRACEDAPC
Réseaux de télécommunications
Réseaux de gaz



Organisation du travail

Objectif pour l'ELA	Éléments d'info nécessaires pour l'état des lieux approfondi	Rendu attendu	Source potentielle de la donnée
Lister les actions déjà réalisées pour lutter contre les inondations	PPRI	Recensement des PERI et des PPRI Plans communaux de Sauvegarde des 29 communes concernées Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs des 29 communes concernées Détails sur la prévention des crues et identification des secteurs ou le système actuel pourrait être étendu.	DDTM
	PCS et DICRIM		Communes, EPCI
	Organisation de la prévention des crues et systèmes d'alertes. Etudier la possibilité d'étendre le système de prévention des crues.		Service de prévention des crues de la DREAL, SMAECEA
Recenser l'ensemble des démarches et des dispositifs susceptibles d'avoir un impact sur la prévention des inondations et la vulnérabilité du territoire	Concernant l'eau et aux milieux aquatiques	SDAGE, SAGE, Plan de gestion des cours d'eau	AEAP, PNRA, SMAECEA, CAMVS
	Concernant l'aménagement du territoire et à l'urbanisme	PLUi SCOT SRCE et autres dispositif liée à la TVB Charte PNR ANRU, écoquartier, écocité	Intercommunalités SM SCoT Région PNRA Communes
	Concernant le développement durable au plan local	Charte du PNRA, Agenda 21 etc.	PNRA, Communes
	Concernant l'entretien des ouvrages hydrauliques	Modalités d'entretien des ouvrages	VNF

Groupe de travail 4: travaille sur La Gestion de crise

Objectif

Optimiser les outils de gestion de-crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

Composition

Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
SIRACED-PC
SDIS
Météo France
VNF
SPC
Conseil Général



Transmission des données pour l'élaboration de l'état des lieux approfondi



Organisation du travail

■ Comment faire remonter les données pour l'élaboration de l'état des lieux approfondi?

Envoi via la plateforme dédiée sur le site internet du SAGE (informations sur le dossier de séance)

Parc naturel régional de l'Avesnois

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sambre

Accueil La démarche Le territoire Le SAGE Les actions du SAGE Documentation Je participe !

Accès partenaires

- CLE
- SLGRI
- COPIL Marais d'Aymeries

Consultation de documents

Dépôt fichiers SLGRI Sambre

Protégé : Dépôt fichiers SLGRI Sambre

Cet article est protégé par un mot de passe. Pour le lire, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

Mot de passe : Envoyer

Cet article est protégé par un mot de passe. Veuillez le saisir pour pouvoir lire ses commentaires.

inondations



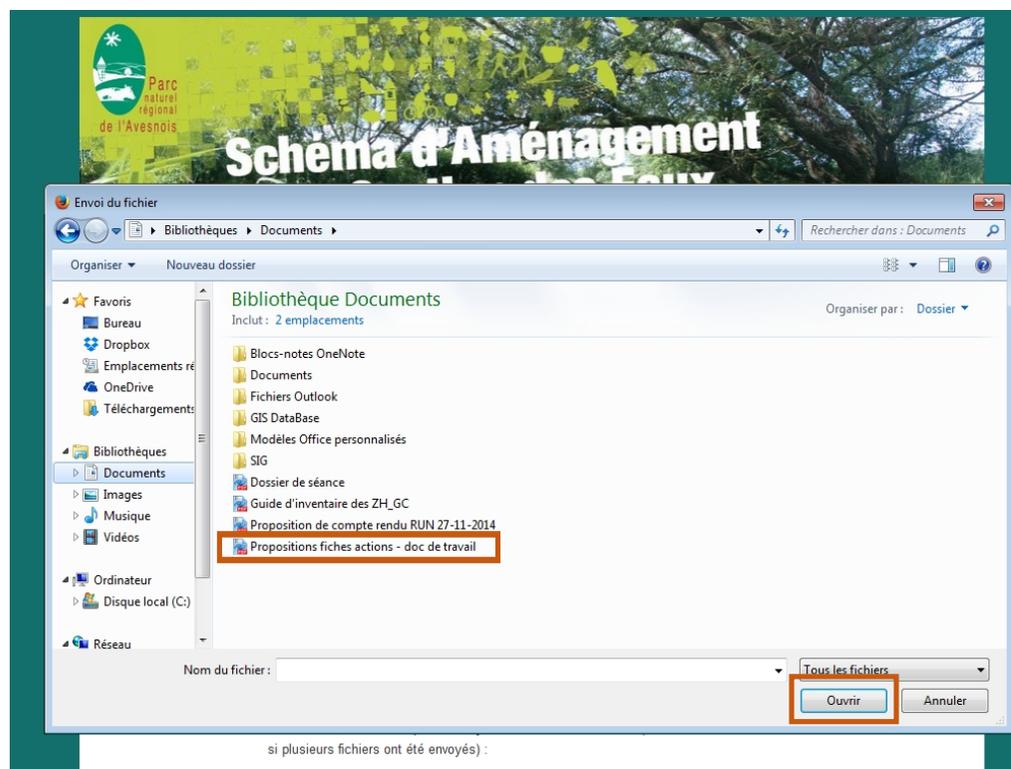
Organisation du travail

▪ Comment faire remonter les données pour l'élaboration de l'état des lieux approfondi?

Envoi via la plateforme dédiée sur le site internet du SAGE (informations sur le dossier de séance)

Étape 1 : Envoi du fichier

La procédure d'envoi est limitée à un seul fichier à la fois.





Organisation du travail

■ Comment faire remonter les données pour l'élaboration de l'état des lieux approfondi?

Envoi via la plateforme dédiée sur le site internet du SAGE (informations sur le dossier de séance)

Étape 2 : Informations sur l'envoi

Merci de bien vouloir remplir et envoyer le formulaire ci-dessous (un seul formulaire même si plusieurs fichiers ont été envoyés) :

Formulaire d'envoi de fichier

Nom de la structure propriétaire de la donnée

Nom de la personne référente

Prénom de la personne référente

Adresse mail

Quelles sont les données envoyées?
(Description succincte)

Quel est le format des données envoyées

- Tableau
- Traitement de texte
- PDF
- SIG (Système d'Information Géographique)
- Image
- Autre



Conclusion

